



Saint-Jérôme, le 23 août 2021

Destinataires : Aux parents d'élèves et aux élèves transportés fréquentant une école du CSSRDN

**Objet : Mise à jour du plan de la rentrée 2021 : Transport scolaire**

Chers parents,  
Chers élèves,

**Transport scolaire pour l'année 2021-2022**

Suivant la mise à jour du [Plan de la rentrée scolaire annoncé le 11 août dernier](#), nous souhaitons vous informer des règles à respecter dans le transport scolaire :

- Les places seront assignées par les conducteurs dans les premières journées de classe pour faciliter la gestion des contacts en cas d'éclosion;
- Le port du masque d'intervention est obligatoire pour les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année du primaire, ainsi que pour les élèves du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes;
- Le port du masque d'intervention pour tous les conducteurs de véhicules scolaires en présence élèves

De plus, nous vous confirmons la possibilité :

- De permettre les mesures d'accommodement;
- D'offrir le transport scolaire à plus d'une adresse (p. ex. : dans le cas d'une garde partagée);
- De transporter les élèves inscrits au service de garde en fonction des balises de notre politique relative au transport;
- De permettre les points de chute pour les élèves en classes spécialisées ou en transferts administratifs.

Pour faire une demande d'accommodement ou une demande de transport pour élève en garde partagée, vous devez remplir le formulaire disponible dans [la section Transport de notre site Internet](#).

Pour les élèves au service de garde, aucune action n'est requise avec l'équipe du transport. Nous effectuons des lectures dans les systèmes des services de garde et octroyons ou retirons le transport en fonction de la fréquentation réelle de l'élève.

Votre enfant est en classe spécialisée ou en transfert administratif dans une école autre que celle de son quartier? Vous désirez utiliser le service de garde de l'école de quartier à raison de cinq matins et/ou de cinq soirs? Communiquez avec la secrétaire de l'école pour connaître les modalités.

**Vous ne comptez pas utiliser le transport scolaire pour la prochaine année scolaire?**

Dès maintenant, et en tout temps, vous pouvez nous faire part de votre intention de ne pas utiliser le transport scolaire pour la prochaine année. Pour ce faire, écrivez-nous à l'adresse [transportscolaire@csrdn.qc.ca](mailto:transportscolaire@csrdn.qc.ca) en mentionnant le nom de votre enfant, de son école ainsi que les périodes pour lesquelles vous assumerez son transport.

**Souhaitez-vous savoir si votre enfant a droit au transport scolaire ou obtenir plus de renseignements?**

Visitez [la section « Coordonnées de transport » de notre site Internet](#) qui sera mise à jour le 25 août 2021. Entrez le numéro de fiche de l'élève, l'adresse de votre résidence et vous aurez accès à l'information.

Marie-Claude Gaudreau, directrice  
Service de l'organisation scolaire et du transport